

DELIBERATION N° 158-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le dix juillet deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressées par la Présidente, datées du 24 juin et du 3 juillet 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Alain SIAUD.

Présents :

ABERT Jean-Claude	LAMOUR Jérôme	CHAUD Frédéric	BATTISTEL Marie-Noëlle
SERRE Emmanuel	BONNIER Eric	GRIET Bernard	LE TRAOU Dominique
SIAUD Alain	BARI Nadine	SAURAT Coraline	PONCET Denis
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	LANEYRIE Jean-Marc	BALMET Lucie
BONOMI Jean-Pierre	DECHAUX Marie-Claire	TOSCAN Michel	JEANNIN Michel
MULYK Fabien	GIRARDOT Frédéric	TURC Sylvain	MAUGIRON Frédéric
MAUROY Claude	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
FAURE Philippe	GIACOMETTI Geneviève	RAVANAT Jean-Luc	BARTHELEMI Maryse
CHATTARD Arnaud	LAURENS Patrick	CHARLES Christian	ROUSSET Alain
BRUGNERA Jean-Michel	MENDEZ-DIAZ Philippe	BALME Eric	MORA Serge
GERBI Franck	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain	
ROSSI Angélique	JOUBERT Thierry	PERRIN Gilda	

Absents excusés représentés : ROBERT Philippe (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), FERREIRA Michel (pouvoir à LAMOUR Jérôme), GONNORD Franck (pouvoir à BONNIER Eric), FAYARD Adeline (pouvoir à CIOT Xavier), BRUN Sylvie (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à BARI Nadine), STUTZ Anne (pouvoir à BONOMI Jean-Pierre), GRAND Florence (pouvoir à SERRE Emmanuel), SIMONNET Martine (pouvoir à LAURENS Patrick), PREVOT Fabienne (pouvoir à SAURAT Coraline), CHANTRE Carine (pouvoir ROSSI Angélique), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric), GIRAUD Murielle (pouvoir à CURT Jean-Pierre).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 46
Nombre de pouvoirs : 13
Nombre de délégués votants : 59

OBJET : COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Vu, la délibération n° 82-25 attribuant les enveloppes de subvention aux commissions thématiques internes,

Sur proposition de la commission Culture et Patrimoine réunie le 24 juin 2025, sont soumises au vote en assemblée délibérante, les attributions de subvention, dans la limite des crédits disponibles fixés lors du vote du budget primitif 2025.

L'enveloppe proposée pour la commission Culture et Patrimoine en 2025 est de 10 000 €.
Sur la première session, 17 demandes de subventions ont été accordées, soit 7 560 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➔ **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Evènement	Montant attribué
Les Couleurs du Coiro	Atelier de dessin et de peinture pour adultes, et expositions à Oris en Rattier	200 €
Antoine Jacqz / Artiste-Auteur	Exposition art plastique (sculpture, photo, vidéo, texte, son) à la Chapelle du Château de Beaumont à La Mure	500 €

➔ **CHARGE** Mme la Présidente et Mme la Comptable publique de l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 10 juillet 2025

**La Présidente,
Coraline SAURAT**

